

RD 957- Route de Milvecia (com nomes de Cosalabriva, Olmeto et Sollacano)

Département : CORSE DU SUD

Commune : OLMETO

EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES [

7 1 27 11 1 07 127 10

Le plan visualisé sur cet extrait est géré par le centre des impôts foncier suivant : AJACCIO 6,Parc Cunéo d'Ornano.BP409 20195

6,Parc Cunéo d'Ornano.BP409 20195 20195 AJACCIO CEDEX1 tél. 0495503701 -fax 0495503517 cdif.ajaccio@dgfip.finances.gouv.fr

Cet extrait de plan vous est délivré par :

cadastre.gouv.fr

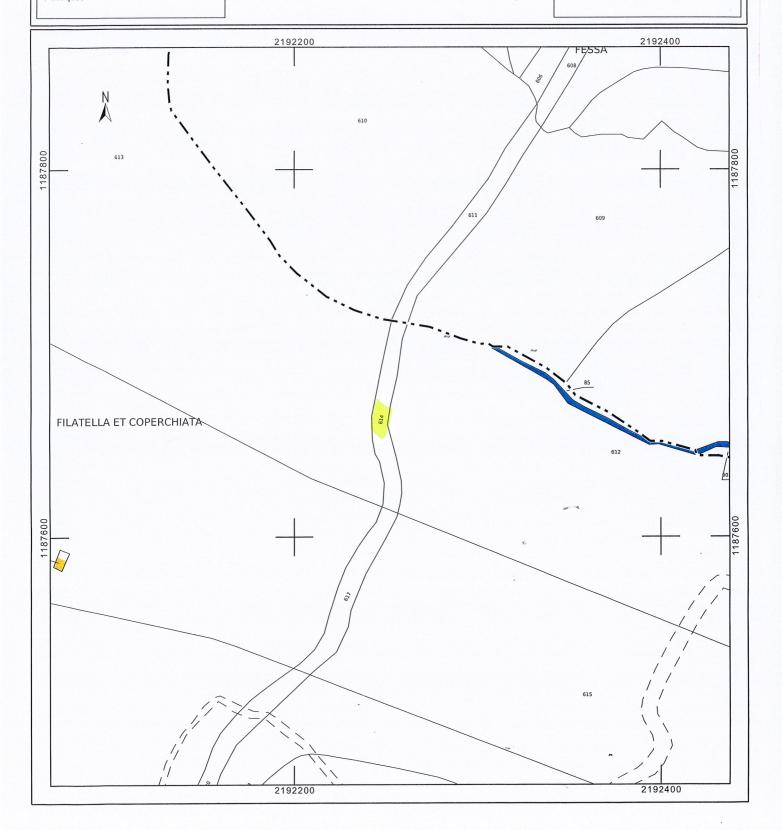
Section : A Feuille : 000 A 01

Échelle d'origine : 1/2000 Échelle d'édition : 1/2000

Date d'édition : 12/12/2023 (fuseau horaire de Paris)

Coordonnées en projection : RGF93CC42 ©2022 Direction Générale des Finances

Publiques



Département : CORSE DU SUD

Commune : OLMETO

Section : A Feuille : 000 A 01

Échelle d'origine : 1/2000 Échelle d'édition : 1/2000 Date d'édition : 12/12/2023 (fuseau horaire de Paris)

Coordonnées en projection : RGF93CC42 ©2022 Direction Générale des Finances

Publiques

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES [

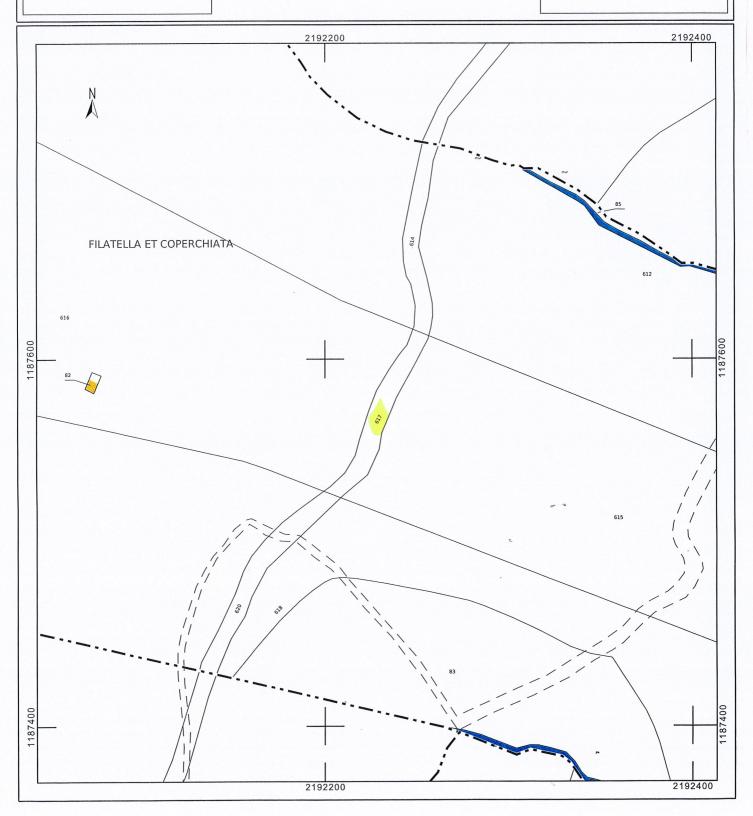
EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL

Le plan visualisé sur cet extrait est géré par le centre des impôts foncier suivant : AJACCIO

6,Parc Cunéo d'Ornano.BP409 20195 20195 AJACCIO CEDEX1 tél. 0495503701 -fax 0495503517 cdif.ajaccio@dgfip.finances.gouv.fr

Cet extrait de plan vous est délivré par :

cadastre.gouv.fr



Dossier: 231212 MILUCCIA OLMETO CdC

RAPPORT D'EXPERTISE

- Préambule -

Dans le respect de la Charte de l'Expertise en Évaluation Immobilière 5ème édition et selon les bases telles que définies par TEGOVA (Normes européennes d'évaluation), et conformément à l'objet de la mission confiée, les conclusions développées dans le présent rapport, se réfèrent à la notion de valeur vénale ou de valeur locative.

• NOTION DES VALEURS

LA VALEUR VÉNALE DE MARCHÉ d'un bien immobilier correspond au prix auquel un droit de propriété pourrait raisonnablement être vendu sur le marché à l'amiable, au moment de l'expertise, les conditions suivantes étant supposées préalablement réunies :

- la libre volonté du vendeur et de l'acquéreur,
- un délai raisonnable pour la négociation, compte tenu de la nature du bien et de la situation du marché,
- ❖ que la valeur soit à un niveau sensiblement stable pendant ce délai,
- que le bien ait été proposé à la vente, dans les conditions du marché, sans réserves, avec une publicité adéquate,
- enfin, l'absence de convenance personnelle (acquéreur particulier, acquéreur atypique...)

Il est ici rappelé que le prix de convenance est distinct de la valeur vénale de marché. La valeur de convenance traduit le prix de réalisation sur le marché d'un bien dans les circonstances spéciales qui fausse le jeu normal de la loi de l'offre et de la demande. Ce prix résulte du fait que l'une des parties est motivée par une convenance particulière, donc propre à elle seule, et exogène par rapport au marché immobilier.

LA VALEUR LOCATIVE DE MARCHE s'analyse comme la contrepartie financière annuelle de l'usage d'un bien immobilier dans le cadre d'un bail. Elle correspond donc au loyer de marché qui doit pouvoir être obtenu d'un bien immobilier aux clauses et conditions usuelles des baux pour une catégorie de biens et dans une région donnée. La notion de valeur locative de marché implique qu'il n'y a pas, parallèlement à la conclusion du bail, de versement d'une somme en capital soit au locataire précédent (droit au bail), soit au propriétaire (pas de porte, droit d'entrée). La valeur locative de marché est exprimée hors droit de bail ou hors TVA, et hors charges locatives ou de toute autre nature refacturées au preneur.

• LES SURFACES

Les surfaces retenues dans le présent rapport peuvent être :

• La Surface Habitable

Définie à l'article R. 111-2 du Code de la construction et de l'habitation, la surface habitable représente la somme des surfaces de plancher de chaque pièce à laquelle il faut retirer les surfaces occupées par les murs, cloisons, marches et cages d'escaliers, gaines, embrasures de portes et de fenêtres. Ne doivent pas être pris en compte dans ce calcul les combles non aménagés, caves, sous-sols, remises, garages, terrasses, loggias, balcons, séchoirs extérieurs au logement, vérandas, volumes vitrés, locaux communs et autres dépendances des logements, ni des parties de locaux n'atteignant pas au minimum 1,80 mètre de hauteur.

• La Surface Pondérée

La Surface Pondérée (SP) est égale à toutes les parties d'un logement après application d'un coefficient de pondération pour certaines surfaces.

Elle comprend la surface habitable et la pondération des :

- balcons-terrasses, loggias et jardins privatifs,
- sous-sols,

• parties mansardées (étage, combles, grenier...).

Elle ne comprend pas les locaux annexes indépendants :

- aire de stationnement,
- combles perdus.

• La Surface développée hors œuvre pondérée (SDPHO)

La SDPHO correspond à la somme des surfaces hors œuvre (c'est-à-dire murs périmétriques compris) des différents niveaux d'un bâtiment, affectés de coefficients de pondération proportionnels :

- soit à l'utilité de ces niveaux par rapport à celle d'un niveau courant (en cas d'estimation de la valeur vénale),
- soit à leur prix de revient (en cas d'évaluation du coût de construction ou de reconstruction).

• LES MÉTHODES D'ÉVALUATION UTILISÉES

Pour répondre à notre mission, nous utiliserons la(es) méthode(s) d'évaluations suivante(s) :

• Évaluation par comparaison :

Cette méthode consiste à partir directement des références de transactions effectuées sur le marché immobilier pour des biens présentant des caractéristiques et une localisation comparable à celle du produit expertisé.

Selon les cas, ces méthodes permettent d'évaluer un bien ou un droit immobilier en attribuant un prix pour chaque composante à partir des ventes réalisées sur des biens similaires ou approchants.

Selon les types d'immeubles, les paramètres retenus pourront être la surface habitable, la surface utile, la surface pondérée, l'unité (parking, chambre, lit, fauteuil, etc.).

Aussi, si les termes de comparaison doivent porter sur des biens similaires, cette obligation peut être amplement assouplie (Jurisprudence constante de la Cour de Cassation), notamment pour les cas manifestes où il ne peut être trouvé de références portant exactement sur des biens ou droits similaires. En l'espèce, nous avons procédé à une pondération des termes de comparaison en prenant en considération les éléments intrinsèques des biens et droits immobiliers ci-après évalués.

Évaluation par capitalisation du revenu potentiel

Cette méthode consiste à appliquer au revenu constaté un taux de capitalisation approprié. En principe, il convient de s'en tenir au revenu brut qui seul peut être connu avec précision (loyer principal majoré des charges incombant au propriétaire et acquittées par le locataire). Le taux de capitalisation se définit comme le rapport existant entre le revenu de l'immeuble et sa valeur vénale (non son prix de revient). Ce taux ne peut qu'être tiré de l'observation du marché immobilier local. Il peut être très élevé pour les immeubles vétustes et varie généralement en sens inverse de la classe de l'immeuble.

Pour les immeubles récents à loyer libre, le taux de capitalisation peut être de l'ordre de 4 à 9 %. Cette méthode, malgré les difficultés inhérentes à la détermination d'un taux de capitalisation approprié, est assez bien adaptée pour évaluer les immeubles loués et peut être utilisée à titre de recoupement.

Évaluation par valeur du sol + construction

Elle consiste à reconstituer la valeur d'un immeuble à partir de ses éléments intrinsèques :

- ❖ la valeur des constructions après déduction de leur vétusté (Source : Editions CALLON Statistiques Nationales au m² de Plancher).
- ❖ la valeur du terrain d'assiette pouvant faire l'objet d'un abattement pour encombrement.

• RÉSERVES CONCERNANT LES ÉLÉMENTS D'APPRÉCIATION

Les conclusions retenues dans le présent rapport tiennent compte :

- de la situation et de l'emplacement du bien étudié,
- des caractéristiques, de la configuration et de l'état du bien étudié,
- de l'état du marché immobilier et foncier.

Cependant, pour permettre à l'expert de mener à bien sa mission, il importe de lui communiquer les documents et renseignements suivants :

- Titre de propriété mentionnant les servitudes éventuelles grevant le ou les bien(s) concerné (s),
- Tout document relatif à l'urbanisme,
- Attestation relative à la qualification dudit ou desdits) bien(s),
- Etat locatif détaillé, et sa répartition par nature d'affectations de locaux, baux en cours,
- Plans cotés et / ou tableau des superficies dressés par un homme de l'art,
- * Tous éléments sur les caractéristiques des locaux étudiés,
- Dossier technique des immeubles bâtis (Termite, DPE, Amiante....etc)
- Tout audit technique les concernant.

En l'absence de ces éléments d'information annexés au présent rapport *(voir paragraphe « Pièces remises par notre requérant »*), la responsabilité du Cabinet ne saurait être engagée :

- Quant à l'identification juridique, la qualification administrative, la destination des immeubles évalués ou encore la conformité au permis de construire des immeubles ci-après évalués,
- Quant aux superficies retenues, si elles n'ont pas été confirmées par une demande de certificat de mesurage (ordre de mission distinct).

• RÉSERVES CONCERNANT L'ENVIRONNEMENT ET LA CONTAMINATION

Il ne rentre pas dans les compétences normales de l'Expert en évaluation immobilière d'apprécier de chiffrer l'incidence des risques liés à la contamination des sols, des bâtiments (amiante, termite, plomb....etc), la pollution des terrains et plus généralement les questions concernant l'environnement. De même que n'étant pas ici habilités à procéder à une étude structurelle, nous ne pouvons en l'espèce affirmer si l'immeuble est exempt de vices (présence d'amiante, termites, plomb dans les peintures, conformité du système d'assainissement...etc.) S'il se révélait par la suite l'existence de tels vices structurels, ou de servitude, qui seraient de nature à grever la valeur retenue, il conviendrait alors de revoir le montant de notre estimation en conséquence, au travers d'un abattement dont l'importance serait fonction de l'incidence desdits vices ou servitude identifiés.

• CONFLIT D'INTÉRÊT

Le cabinet a effectué le présent rapport en toute impartialité. Il ne peut lui être opposé aucun conflit d'intérêt pour cette mission, ni par rapport aux parties concernées, ni par rapport aux biens et droits immobiliers étudiés. La rémunération perçue par le cabinet pour le présent rapport est indépendante des conclusions qui y sont livrées.

• DATE ET LIMITE DU RAPPORT

Les valeurs annoncées dans le présent rapport ne sauraient engager l'avenir Le présent rapport n'est valable qu'aux fins exprimées au moment où l'étude nous a été demandée. Ces valeurs ont été déterminées à partir des documents qui nous ont été communiqués et qui sont considérés comme exacts et sincères, notre mission n'impliquant en aucun cas la vérification de ces documents.

PLAN DU RAPPORT

I. REQUÉRANT(S)- OBJET DE LA MISSION	6
II. BASES DE DONNÉES	6
III. DESCRIPTIF GÉNÉRAL :	7
IV. APPLICATION DES MÉTHODES D'ÉVALUATION	8

I. REQUÉRANT(S)- OBJET DE LA MISSION

Nous avons été requis par :

COLLECTIVITÉ DE CORSE Service Foncier 22, Cours Grandval BP 215 20187 AJACCIO CEDEX 1

Avec pour mission de déterminer la valeur vénale des biens et droits immobiliers ci-après désignés.

Date de visite des lieux :	jeudi 4 janvier 2024
Commune :	20113 OLMETO
Adresse :	LIEU DIT FILATELLA ET COPERCHIATA
Cadastre :	section A N° 614 et N° 617
Désignation du bien :	Parcelles de terre

Contexte et finalité du rapport :

Etude pour projet d'infrastructure

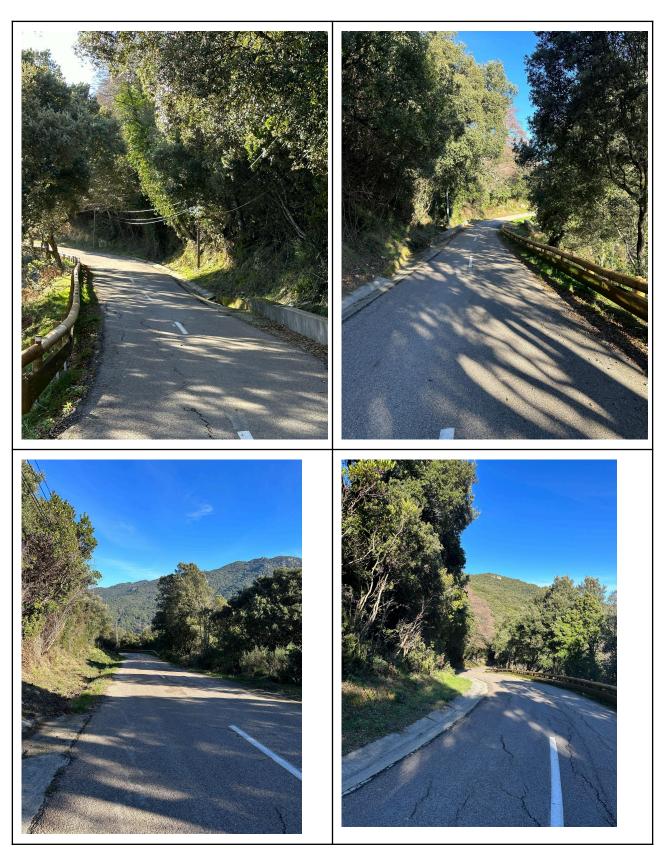
II. BASES DE DONNÉES

Ce rapport d'expertise a été établi en tenant compte des éléments suivants :

- ➤ Les informations et documents fournis par notre(s) requérant(s), qui sont détaillés dans l'**Annexe 1.**
- ➤ L'examen des plans cadastraux et d'autres documents cartographiques répertoriés dans l'**Annexe 2.**
- ➤ La situation urbanistique des biens connus le jour de l'expertise, comme indiqué dans l'**Annexe 3**,
- > L'analyse du marché immobilier et foncier dans la même zone géographique, comme présenté dans **l'Annexe 4.**
- ➤ Le support photographique établi lors de la visite des lieux dans l'Annexe 5.

III. DESCRIPTIF GÉNÉRAL :

Parcelles inconstructibles constituant la route actuelle en dehors des parties actuellement urbanisées de la commune d'OLMETO.



IV. APPLICATION DES MÉTHODES D'ÉVALUATION

Les valeurs unitaires retenues ci-après (Prix au m²) émanent de l'étude de marché listée en annexe 4.

L'objectif de cette analyse est de déterminer la situation actuelle du marché immobilier et foncier dans la même zone géographique et d'identifier les ventes de biens similaires aux propriétés étudiées.

Cependant, une adaptation des termes de comparaison s'avère nécessaire selon les :

Pour les immeubles non bâtis :

- > Situation urbanistique
- > Occupation des lieux
- Équipement de la parcelle (voirie, eau, électricité...etc.)
- > Déclivité de la parcelle et nature des sols
- Éloignement des parties actuellement urbanisées

Lieu-dit	Section	Numéro	Surface (m²)	Prix unitaire retenu (m²)	Valeur en euros
FILATELLA ET COPERCHIATA	Α	614	962	0,30 €	288,60 €
FILATELLA ET COPERCHIATA	А	617	1093	0,30 €	327,90 €

La validité de cette estimation est de six mois sous réserve que les conditions juridiques restent inchangées.

Dans l'hypothèse d'une vente, la valeur vénale arrêtée ci-dessus peut être augmentée ou diminuée d'un pourcentage oscillant autour de 5%.

Tel est l'avis de l'Expert soussigné, Pour valoir ce que de droit, Fait le 14 Février 2024

Le requérant ne peut utiliser le Rapport d'Expertise de façon partielle en isolant telle ou telle partie de son contenu.

Le présent Rapport d'Expertise, en tout ou partie, ne pourra pas être cité, ni même mentionné dans aucun document, aucune circulaire et aucune déclaration destinés à être publiés, et ne pourra pas être publié d'une quelconque manière sans l'accord écrit de l'expert quant à la forme et aux circonstances dans lesquelles il pourra paraître.

ANNEXE 1 : PIÈCES COMMUNIQUÉES PAR NOTRE REQUÉRANT

Les pièces listées ci-après nous ont été communiquées par notre(s) requérant(s) ou par ses représentants légaux (Avocat, Notaire...etc) :

Date réception	Détail	
12/12/2023	Origine de propriété	
12/12/2023	extraits plan cadastral	
12/12/2023	RD 957- Route de Miluccia	
15/12/2023	Bon de commande	
15/12/2023	Questionnaire environnemental	

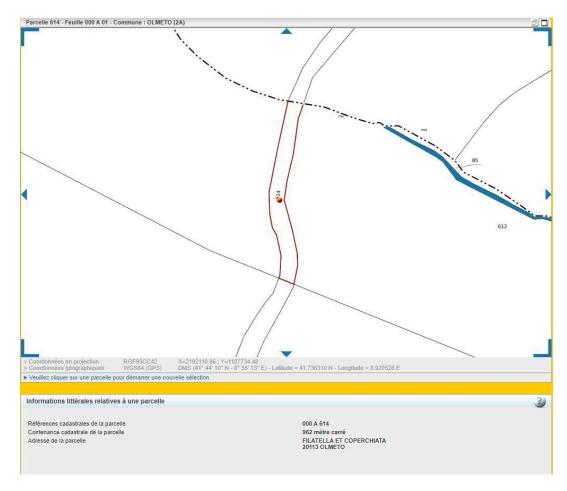
Pour mémoire pièces demandées dans la lettre de mission :

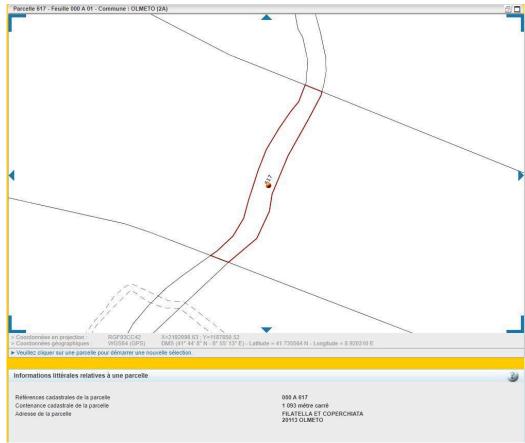
- copie des actes de propriété des biens à expertiser ou à défaut relevé de propriété,
- situations hypothécaires des biens,
- liste des 3 dernières Assemblées Générales (pour les biens soumis au statut de la copropriété)
- la liste des sinistres subis par les biens,
- la copie des baux éventuels en cours si ces derniers sont loués avec montant des loyers actuels,
- la copie des diagnostics immobiliers (amiante, termite, plomb, électricité, gaz...etc)
- la copie de documents déjà obtenus (permis de construire, Certificat d'urbanisme, rapports d'évaluation effectués par d'autres experts...etc.)
- Copie des factures acquittées dans le cas de calcul d'impenses ou de valeur rétroactive pour les rapports des donations...

ANNEXE 2 : REPÉRAGE DES LIEUX

Commu ne	Lieu-dit	Section	Numéro	Surface (m²)	Type de Bien
Olmeto	FILATELLA ET COPERCHIATA	Α	614	962	parcelle de terre
Olmeto	FILATELLA ET COPERCHIATA	Α	617	1093	parcelle de terre







ANNEXE 3: URBANISME

A la demande de notre requérant, aucune demande officielle n'a été effectuée auprès des services administratifs compétents en regard du temps de réponse de l'administration. Nous avons considéré ledit bien exempt de toutes prescriptions particulières pouvant impacter sa valeur vénale.

Selon les informations récoltées lors de consultations en mairie et collectées en ligne sur le :

- > Site du Géoportail de l'urbanisme ;
- > Site de la(es) commune(s) concernées ;
- > Site de la DREAL et Préfecture de Corse ;
- > Site du Géoportail foncier pour les cartographies IGN et ORTH ;
- > Site du cadastre pour la cartographie cadastrale.

Nous avons:

Commune soumise au Règlement National d'Urbanisme

Ces informations sont données à titre informatif. Il est ici rappelé que seul le Certificat d'Urbanisme délivré par la commune renseigne de manière certaine les règles d'urbanisme applicables à un immeuble donné.

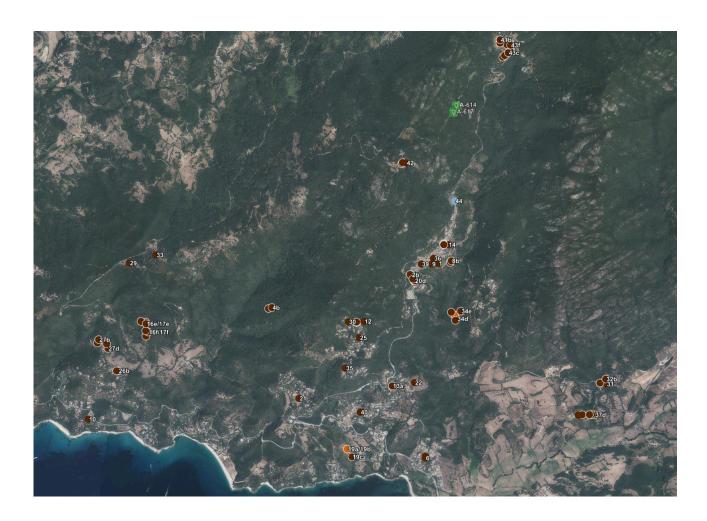
ANNEXE 4 : ETUDE DE MARCHÉ

Notre étude de marché sur le secteur susvisé a été établie d'après :

- Les données récoltées dans le Fichier *Demandes de Valeur Foncière* (DVF : jeu de données sur les transactions immobilières produit par la Direction générale des finances publiques)
- ➤ Les informations obtenues auprès des Études Notariales (Fichier PERVAL)
- > Les indicateurs d'organisme tel que la SAFER

A propos du fichier DVF, il convient de noter :

- ➤ La valeur foncière inclut les frais d'agence, s'ils sont à la charge du vendeur, l'éventuelle TVA mais exclut les frais d'agence, s'ils sont à la charge de l'acquéreur, les frais de notaires et la valeur des biens meubles stipulée dans l'acte de mutation.
- ➤ La surface réelle est la surface mesurée au sol entre les murs ou séparations et arrondie au mètre carré inférieur. Les surfaces des dépendances ne sont pas prises en compte. Elle peut différer selon les déclarations fiscales des propriétaires. Seules les surfaces « Carrez » sont certifiées par des tiers indépendants. Par conséquent, il convient d'être prudent sur les prix au m2 annoncés des immeubles bâtis.
- > La surface du terrain est la contenance cadastrale.



	Date de la mutation	Référence cadastrale	Valeur foncière (€)	Prix unitaire (€/m²)	Surface du terrain (m²)	Adresse
1	26/01/2023	000-AB-0306	18 000,00 €	39,56 €	455	PETRA AL OLMO 20113 Olmeto
2	31/01/2023	000-0D-0142, 000-0D-0141	27 000,00 €	482,14 €	3142	BUZAJA 20113 Olmeto, 2 FONTAINE DES CANNES 20113 Olmeto
3	20/12/2022	000-0C-0622, 000-0C-0619, 000-0C-0447	20 112,50 €	670,42 €	238	RENAPULA 20113 Olmeto, 5179 RENAPULA 20113 Olmeto
4	08/06/2022	000-0E-0088, 000-0E-0087	4 000,00 €	0,14€	28795	CHIAPINACCE ET LISTINCHICC 20113 Olmeto
5	03/06/2022	000-0D-2591	18 299,88 €	28,07 €	652	CIPINIELLO 20113 Olmeto
6	03/06/2022	000-0D-2593	29 891,68 €	28,07 €	1065	CIPINIELLO 20113 Olmeto
7	14/04/2022	000-0D-1139, 000-0D-1290	30 000,00 €	93,75 €	320	RAJA 20113 Olmeto, PIANO MINORE 20113 Olmeto
3	17/02/2022	000-AB-0323, 000-AB-0324	6 545,00 €	1,65 €	3967	CHIUSA 20113 Olmeto
9	21/01/2022	000-AB-0343	4 000,00 €	8,08 €	495	PISCIARELLA 20113 Olmeto
0	28/01/2021	000-0E-0536	15 000,00 €	428,57 €	35	USCIAPA 20113 Olmeto
1	16/12/2020	000-0E-1606	21 708,00 €	12,00€	1809	ARCOBIATO SOPRANO 20113 Olmeto
2	20/11/2020	000-0D-2412	10 000,00 €	3,52 €	2838	RAJA 20113 Olmeto
3	16/09/2020	000-0D-2538, 000-0D-2540	30 000,00 €	16,88€	1777	PIATANA 20113 Olmeto
4	30/07/2020	000-AB-0231	5 600,00 €	155,56 €	36	PIANELLO 20113 Olmeto
5	12/03/2020	000-0F-0585	15 000,00 €	0,33 €	45567	BARACAJA 20113 Olmeto
5	19/02/2020	000-0E-0864, 000-0E-0865, 000-0E-0342, 000-0E-0341, 000-0E-0343, 000-0E-0345	37 400,00 €	0,62 €	60016	STAZZONA 20113 Olmeto
7	19/02/2020	000-0E-0864, 000-0E-0865, 000-0E-0342, 000-0E-0341, 000-0E-0343, 000-0E-0345	30 000,00 €	0,50€	60016	STAZZONA 20113 Olmeto
8	10/10/2019	000-0F-0771	50 000,00 €	28,85 €	1733	VETTA 20113 Olmeto
9	27/09/2019	000-0D-1877, 000-0D-1941	39 000,00 €	2,11 €	18500	5740 CANNE 20113 Olmeto, VETRICELLA 20113 Olmeto
)	15/03/2018	000-0D-2464, 000-0D-2462, 000-0D-2468, 000-0D-2466	1 996,00 €	4,00€	499	CANTONACCIO 20113 Olmeto
	20/11/2017	000-0D-1807	22 000,00 €	5,32 €	4136	VIGNA MAGGIORE 20113 Olmeto
2	23/10/2017	000-0D-2169	50 000,00 €	2 000,00 €	25	MORTA SPANA 20113 Olmeto
3	16/10/2017	000-0C-0604	25 000,00 €	3,32 €	7538	MAGGESE 20113 Olmeto
4	02/08/2017	000-0D-0144	500.00 €	3,33 €	150	SAN BASTIANO 20113 Olmeto
5	05/01/2017	000-0D-2425	31 000,00 €	71,76 €	432	ARIA DELLA PETRA 20113 Olmeto
5	16/02/2017	000-0E-1574, 000-0E-1576	5 595,00 €	15,00 €	373	CONTORBA 20113 Olmeto
7	27/01/2016	000-0E-0777, 000-0E-1597, 000-0E-1595, 000-0E-0778	4 000,00 €	4,31 €	929	CONTRALE 20113 Olmeto
3	27/08/2015	000-0E-1579, 000-0E-1582	39 000.00 €	256,58 €	1384	LENZA DI FORA 20113 Olmeto, 5413 LENZA DI FORA 20113 Olmeto
)	06/05/2015	000-0F-0774	2 900,00 €	1,00 €	2905	VESPAJO 20113 Olmeto
)	24/02/2015	000-0D-2377	28 890,00 €	15,00 €	1926	PIANO MINORE 20113 Olmeto
l z	24/04/2015	000-0C-0398	5 000,00 €	0,63 €	7943	MARANA 20113 Olmeto
	15/04/2015	000-0C-0397, 000-0C-0399	5 000,00 €	0,61€	8137	MARANA 20113 Olmeto
3	11/03/2015	000-0F-0717	3 737,50 €	0,50€	7475	MARGARITOJO 20113 Olmeto
1	13/11/2014	000-0B-0003, 000-0B-0001, 000-0B-0002, 000-0A-0383, 000-0D-0331	10 000,00 €	138,89 €	23207	CATAVONE 20113 Olmeto, 111 CATAVONE 20113 Olmeto
5	13/10/2014	000-0b-0003, 000-0b-0001, 000-0b-0002, 000-0A-0383, 000-0b-0331	1 000,00 €	4,29 €	233	ARGIA DELLA TEPPA 20113 Olmeto
5	28/07/2014	000-0B-0265	26 000,00 €	265,31 €	98	QUARTIER ORTALE HAUT 20113 Olmeto
,	13/06/2014	000-0C-0028, 000-0C-0605, 000-0C-0027, 000-0C-0026	35 000,00 €	3,50€	10000	MAGGESE 20113 Olmeto
3	25/02/2014	000-0c-0028, 000-0c-0005, 000-0c-0027, 000-0c-0028	50 000,00 €	135,87 €	253	PIANELLO 20113 Olmeto, 43 CRS ANTOINE BALISONI 20113 Olmeto
)	20/02/2014	000-AB-0342, 000-AB-0195	The second secon	30,00€	170	RIPPA 20113 Olmeto
_	14/01/2014	000-AB-0041 000-D-2350	5 100,00 €	30,00 €	106	
1		0 + 2500000 Project 200000 Project	15 000,00 €	THE REPORT OF THE PARTY OF THE		CANNE 20113 Olmeto
	13/12/2021	000-0B-1282, 000-0B-1283, 000-0B-0438	38 000,00 €	0,85€	44578	CELACCIA 20140 Casalabriva
2	28/02/2019	000-0A-0562	140 000,00 €	58,48 €	2394	FONTANELLA 20113 Olmeto
3	06/07/2017	000-0B-1085, 000-0B-1084, 000-0B-1276, 000-0B-1277, 000-0B-1278, 000-0B-1275	5 100,00 €	0,96€	5319	CELACCIA 20140 Casalabriva
4	19/12/2014 14/08/2014	000-0A-0507 000-0A-0015, 000-0A-0561	120 000,00 € 76 335.00 €	1 791,04 €	2393	16 RTE DU COUVENT 20113 Olmeto FONTANELLA 20113 Olmeto